

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2008**

**Délibération
n° 2008.12.280**

**ORU Champ de
Manoeuvre :
participation
financière à la
réalisation du centre
médico-social sous
maîtrise d'ouvrage du
département de la
charente**

LE DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 décembre 2008**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Didier TERRADE, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Nicolas BALEYNAUD à Nadine GUILLET

Excusé(s) :

Catherine DESCHAMPS

Excusé(s) représenté(s) :

Michel BRONCY par Maurice HARDY, Fabienne GODICHAUD par Didier TERRADE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / RENOUVELLEMENT URBAIN	Rapporteur : Monsieur BESSE
--	------------------------------------

ORU CHAMP DE MANOEUVRE : PARTICIPATION FINANCIERE A LA REALISATION DU CENTRE MEDICO-SOCIAL SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Par délibération n° 485 du 20 décembre 2007, la ComAGA a approuvé une convention pluriannuelle relative à l'opération de renouvellement urbain (ORU) du Champ de Manœuvre à Soyaux et a autorisé le président à signer la convention pluriannuelle 2008-2012 avec l'ANRU.

Conformément à cette convention ANRU et à sa maquette financière, le département de la Charente sollicite la ComAGA pour l'attribution de la subvention relative à la réalisation du centre médico-social, dont le montant est plafonné à 98 027€.

Le versement de la subvention se fera en deux fois :

- 30% sur présentation de la copie de la notification du marché et de l'ordre de service soit : 29 408 €
- le solde à réception du décompte final de l'opération à l'issue de la prestation, établi et signé par le bénéficiaire soit : 68 619 €.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 3 décembre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution d'une participation de 98 027 € au département de la Charente pour la réalisation du centre médico-social du Champ de Manœuvre à Soyaux.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention.

D'INSCRIRE les dépenses au budget principal - article 20413 – sous fonction 70 – opération 2007 03.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 24 décembre 2008	Affiché le : 26 décembre 2008